

LA RECONVERSION DU PATRIMOINE PUBLIC MONUMENTAL

ASPECTS JURIDIQUES

L'exemple du Grand Hôtel-Dieu de Lyon



COLLOQUE

8 MARS 2019 – FACULTE DE DROIT J-V DAUBIE – AMPHI LAPRADE

La reconversion du Grand Hôtel-Dieu de Lyon est présentée comme « *la plus importante opération de réhabilitation privée d'un monument historique en France* » (Jean-Jacques Duchamp, directeur adjoint du Crédit Agricole Assurance). Elle nous fournit l'occasion de vérifier l'affirmation de Viollet-le-Duc, selon lequel « *le meilleur moyen de conserver un monument historique, c'est de lui trouver un usage* » ou, peut-on ajouter, un nouvel usage. Il s'agira ainsi d'évaluer les garanties juridiques qui entourent les opérations de reconversion du patrimoine public monumental, lesquelles se multiplient ces dernières années sur notre territoire - mais aussi dans d'autres Etats tels que l'Italie - et pour lesquelles les acteurs privés sont, par des voies juridiques variées, fréquemment sollicités.

Comité scientifique :

Mylène Le Roux, Professeure de droit public, Université Lyon 2 Lumière, organisatrice
Caroline Chamard-Heim, Professeure de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3
Guillaume Protière, Doyen de la Faculté de droit J-V Daubié, Université Lumière Lyon 2
Christophe Roux, Professeur de droit public, Université Lumière Lyon 2

Informations administratives :

Inscription en ligne sur le site de la Faculté (fdsp.univ-lyon2.fr)
Formation éligible à la formation continue des avocats. Coût : 200 €
Contact : Nathalie Rivier, gestionnaire de DCT (nathalie.rivier@univ-lyon2.fr)

9 h 00 Accueil

9h 15 Allocutions d'ouverture

Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN, Vice-Présidente chargée de la recherche, Université Lumière Lyon 2

Guillaume PROTIÈRE, Doyen de la Faculté de droit J-V Daubié, Université Lumière Lyon 2

9 h 30 - Propos introductifs - L'histoire du Grand Hôtel-Dieu

Geneviève Iacono, Maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2

Matinée – Les conditions juridiques de la reconversion du patrimoine public monumental

Présidence : Caroline Chamard-Heim, Professeure à l'Université Jean Moulin Lyon 3

1° - Propriété publique immobilière et reconversion des monuments historiques

- 10 h 00 – Christophe Roux, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2
- 10 h 20 – M. Fabres, Directeur des affaires domaniales et M. Benini, Chef du département Architecture et Maîtrise d'œuvre, Hospices Civils Lyon : le maintien de la propriété publique du GHD.

2° - Protection juridique du patrimoine monumental et reconversion des monuments historiques

- 10 h 40 - Pascal Planchet, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2
- 11 h 00 – Albert Constantin, membre de l'Académie d'Architecture, Agence AIA



3° - Meubles et reconversion du patrimoine public monumental

- 11 h 40 - Christine Ferrari-Breeur, Maîtresse de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3

4° - Développement durable et reconversion du patrimoine monumental

- 12 h 00 – Philippe Billet, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

12h 20 – Discussion avec le public



Après-midi – La mise en œuvre de la reconversion du patrimoine public monumental

Présidence : Christophe Chabrot, Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2

1° - Le paysage contemporain de la reconversion du patrimoine public monumental

- 14 h 30 – En France : Mylène Le Roux, Professeure à l'Université Lumière Lyon 2
- 14 h 50 – En Italie : Daniela Mone, Professeure à l'Université Campania Luigi Vanvitelli

2° - Les outils contractuels permettant la reconversion du patrimoine public monumental

- 15 h 10 – Sébastien Hourson, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand
- 15 h 30 – M. Fabres, Directeur des affaires domaniales et M. Benini, Chef du département Architecture et Maîtrise d'œuvre, Hospices Civils Lyon : le dispositif contractuel associé à la reconversion du GHD.

16 h 00 – Discussion avec le public

16 h 30 – Propos conclusifs – Marie Cornu, Directrice de recherche au CNRS